

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## École de Danse Gicquello – Saison 2026-2027

Les cours se déroulent du **21 septembre 2026 au 19 juin 2027 inclus**.

### 1. Inscriptions et règlement

- Les effectifs des cours sont limités afin de garantir la qualité de l'enseignement.
- Les élèves sont répartis selon leur niveau technique et artistique et pas uniquement selon leur âge.
- L'inscription est annuelle et devient définitive après réception du dossier complet et du règlement annuel. Sans versement de la totalité des frais de cours, la place de votre enfant ne sera pas réservée. Nous acceptons un règlement en espèces ou chèques (noter le nom de l'élève au dos des chèques).
- Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année, sauf en cas de déménagement ou d'incapacité médicale justifiée par un certificat médical.

### 2. Assiduité et ponctualité

- Les élèves doivent arriver à l'heure afin de ne pas perturber le déroulement des cours.
- Toute absence doit être signalée à l'avance.
- Une assiduité régulière est indispensable à la progression et à la préparation du spectacle de fin d'année.
- En cas d'absences répétées et non justifiées, l'élève pourra être retiré de la chorégraphie du spectacle.
- La participation à la répétition générale est obligatoire pour tous les élèves participant au spectacle. Il n'y aura aucune dérogation possible (sauf présentation de certificat médical).

### 3. Sécurité et responsabilité

- Les parents sont responsables de leurs enfants en dehors des horaires de cours.
- Les élèves sont invités à ne pas porter de bijoux et à identifier leurs effets personnels.
- L'École décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.

### 4. Tenue obligatoire

- Danse classique filles: Justaucorps ou tunique (couleur et modèle établis selon le niveau) , collants roses, demi-pointes en toile roses. Chignon obligatoire.
- Danse classique garçons : Justaucorps garçon blanc avec manches, collants avec pieds gris, demi-pointes en toile grises
- Jazz et contemporain : Justaucorps ou brassière/short, combishort. Cheveux attachés.

### 5. Respect des locaux et des personnes

Il est interdit :

- d'utiliser son téléphone portable dans les studios ;
- de porter du vernis à ongles (traces sur les tapis de danse, semi permanent autorisé) ;
- de manger dans les studios ou les vestiaires ;
- de se suspendre aux barres ;
- de prendre des photos ou vidéos sans autorisation du professeur ;
- de diffuser des images de l'École sur les réseaux sociaux sans autorisation.

Le respect des professeurs, des élèves, du personnel et du matériel est indispensable au bon fonctionnement de l'École. Il est demandé aux parents de ne pas rester dans les vestiaires pendant les cours et de veiller à ce que les jeunes enfants ne perturbent pas les cours en jouant dans le hall.

## **6. Droit à l'image**

Dans le cadre des activités de l'École, des photographies ou vidéos peuvent être réalisées pour illustrer les supports de communication de l'École de Danse Gicquello.

Sauf opposition écrite formulée lors de l'inscription, les élèves majeurs ou les représentants légaux des élèves mineurs autorisent cette utilisation exclusivement à des fins de communication de l'École.